



Date de la convocation :
17 octobre 2008

Le 28 octobre 2008, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Bruno JONCOUR, Maire.

Date d'affichage de la convocation :
17 octobre 2008

Membres présents : M. CADEC, Mme DIOURON, M. BONNIN, Mme RAULT, M. DELOURME, Mme LE GAGNE, MM. BLEGEAN, GUENIFFEY, Mme SEITE, Adjoint.

Nombre de conseillers municipaux :

MM. LE RUN, FUAN, Mme BOT, M. ROBERT, Mme MINET, MM. CROCHET, LORANT, MARMIGNON, Mmes SOULIMAN (arrivée à la délibération n°1), DE LAVENNE, M. DREVES, Mmes LE GONIDEC, COTTRET, M. ALIPOUR, Mmes LEBRETON, GRONDIN, MM. BENAY, BEN ABDELWAHAB, LE BERE, BOVIN, Mmes LEFAUCHEUR, HUBERT, M. LE GUERN, Mmes GACEL, GUYONNET, MEYER, M. BOURQUARD, Conseillers Municipaux.

• en exercice 43

• Présents à l'ouverture ... 36

• Absents ayant donné pouvoir 5

Absents excusés ayant donné pouvoir :

- M. MAYEUX donne pouvoir à M. BONNIN
- Mme BLEVIN donne pouvoir à Mme LE GAGNE
- Mme ADAMY donne pouvoir à M. BLEGEAN
- Mme RIO donne pouvoir à Mme COTTRET
- Mme PIAT donne pouvoir à Mme DELAVENNE

• Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

Transmission en Préfecture le :

Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir :

- M. IBNYASSIN

30 octobre 2008

Date d'affichage du compte-rendu :

Sorties et entrées des adjoints et conseillers municipaux pendant la séance :

- Départ de M. BOURQUARD à la délibération n°25

4 novembre 2008

Secrétaire de séance :

- M. BOURQUARD

Publication au recueil des actes administratifs le :

La séance est levée à 20 heures

31 octobre 2008

1 – Budget de la Ville – Décisions modificatives d'ouverture de transfert de crédits – Exercice 2008.

Le Conseil Municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.
RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 32
Voix Pour : 32	Voix Contre : 0	Abstentions : 10 (Opposition)	

2 – Budget annexe des parkings – Décisions modificatives d'ouverture de transfert de crédits – Exercice 2008.

Le Conseil Municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.
RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 40
Voix Pour : 40	Voix Contre : 0	Abstentions : 2 (M. LE BERE, Mme MEYER)	

3 – Budget annexe de l'eau – Décisions modificatives d'ouverture de transfert de crédits – Exercice 2008.

Le Conseil Municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.
RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

4 – Budget annexe de l'assainissement – Décisions modificatives d'ouverture de transfert de crédits – Exercice 2008.

Le Conseil Municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.
RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

5 – Budget annexe Lotissement communal rue de Tréguex – Décisions modificatives d'ouverture de transfert de crédits – Exercice 2008.

Le Conseil Municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.
RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

6 – Régie municipale des pompes funèbres – Service extérieur - Décisions modificatives d'ouverture de transfert de crédits – Exercice 2008.

Le Conseil Municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.
RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

7 – Régie municipale des pompes funèbres –Crématorium - Décisions modificatives d'ouverture de transfert de crédits – Exercice 2008.

Le Conseil Municipal adopte les autorisations spéciales d'ouverture et de virements de crédits annexées à la délibération.
RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

8 – Budget annexe de l'assainissement – Créances irrécouvrables – Admission en non valeur

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à admettre ces créances en non valeur pour un montant global de 1 615,25 € HT.
RAPPORTEUR : M. DELOURME.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

9 – Autorisation à signer les marchés – Fourniture de produits d'entretien et d'hygiène des locaux

Le Conseil Municipal approuve les termes du marché établi pour chacun des lots concernés et autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés suivants :

- Lot n°1: Produits d'entretien, hygiène des sols, sanitaires HACCP à la société GAMA 29 pour un montant estimatif annuel de 19 807,12 € TTC.
- Lot n°2: Accessoires de nettoyage, hygiène des surfaces HACCP à la société GROUPE PIERRE LE GOFF pour un montant estimatif annuel de 27 985,38 € TTC.
- Lot n°3: Hygiène corporelle et hygiène du linge HACCP à la société GROUPE PIERRE LE GOFF pour un montant estimatif annuel de 45 602,48 € TTC.
- Lot n°4: Produits Eco responsables à la société GROUPE PIERRE LE GOFF pour un montant estimatif annuel de 2 069,26 € TTC.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

10 – Manifestations sportives – Elaboration d'un diaporama – Transaction pour le versement d'une indemnité au photographe

Le Conseil Municipal approuve les termes du protocole d'accord transactionnel ayant pour objet le règlement du litige opposant la Ville à Monsieur Edouard THIEBAULT, demeurant au 42, avenue Jean François Raclet à Lyon (69007) et autorise Monsieur le Maire à signer ledit protocole ci-annexé.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

11 – Taxe sur la publicité extérieure – Instauration

Le Conseil Municipal décide d'appliquer sur le territoire de la commune, à compter du 1er janvier 2009, la taxe locale sur la publicité extérieure, en substitution à la taxe communale sur les emplacements publicitaires fixes (ancien article L. 2333-21 du code général des collectivités territoriales) perçue jusqu'en 2008.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

12 – Cotisations à verser à divers organismes – Année 2008

Le Conseil Municipal décide le versement des cotisations pour l'année 2008 aux organismes figurant dans le tableau ci-annexé.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

13 – Salon breton du livre et du gourmet – Participation financière

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention de 7 000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor.

RAPPORTEUR : Mme SEITE.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

14 – Conseils de proximité – Désignation des membres élus des secteurs Nord, Sud, Ouest et Centre

Le Conseil Municipal désigne au sein des Conseils de Proximité des secteurs Nord, Sud, Ouest et Centre les trois élus suivants :

➤ Conseil de Proximité du secteur Nord

- M. LORANT, représentant la majorité ; M. BENAY, suppléant,
- M. BEN ABDELWAHAB, représentant la majorité ; M. DREVES, suppléant,
- Mme HUBERT, représentant l'opposition ; Mme GACEL, suppléante,

➤ Conseil de Proximité du secteur Sud

- M. LE RUN, représentant la majorité ; M. MARMIGNON, suppléant,
- M. ROBERT, représentant la majorité ; M. MAYEUX, suppléant,

- M. LE BERE, représentant l'opposition ; M. BOIVIN, suppléant,

➤ Conseil de Proximité du secteur Ouest

- Mme COTTRET, représentant la majorité ; Mme GRONDIN, suppléante,
- Mme SEITE, représentant la majorité ; Mme LE GONIDEC, suppléante,
- Mme LE FAUCHEUR, représentant l'opposition ; Mme MEYER, suppléante,

➤ Conseil de Proximité du secteur Centre

- Mme MINET, représentant la majorité ; Mme PIAT suppléante,
- M. ALIPOUR, représentant la majorité ; M. FUAN, suppléant,
- M. BOURQUARD, représentant l'opposition ; M. LE GUERN, suppléant.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

15 – Centre Ville – Projet d'ouverture à l'urbanisation de la zone NA de la Providence et modification de la zone UA2 – Approbation de la modification du POS – Modification de la délibération n°3 du 1^{er} octobre 2008

Le Conseil Municipal décide de modifier la délibération n° 3 du 1^{er} octobre 2008 comme suit : "APPROUVE le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols (zonage et règlement) consistant à classer les parcelles cadastrées section BD n° 16 en zone NAR 07-2 du Plan d'Occupation des sols et les parcelles cadastrées section BD n° 17 et n° 458 en zone UA2 comme figurées sur le plan de zonage futur annexé à la délibération du conseil municipal".

RAPPORTEUR : Mme DIOURON.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

16 – Station d'épuration du Légué – Travaux sur le stockage et le brulage du biogaz – Autorisation à signer le marché

Le Conseil Municipal approuve les termes du marché établi pour chacun des lots et autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés suivants :

- le lot n° 1 – démolition et biogaz, avec le groupement d'entreprises CEGELEC-BERTHELOT ROUSSEL, pour un montant de 49 308,59 € H.T.
- le lot n° 2 – réseaux avec l'entreprise CEGELEC pour un montant de 71 469,70 € H.T.

RAPPORTEUR : M. CADEC.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

17 – Quartier de Balzac – Europe – Ginglin – Projet ANRU – Approbation du dossier d'étude d'impact concernant l'aménagement des espaces publics soumis à enquête publique préalable à la déclaration de projet

Le Conseil Municipal approuve le dossier d'étude d'impact soumis à enquête publique, réalisé dans le cadre du code de l'environnement, annexé à la présente délibération, et décide de lancer l'enquête publique afférente.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

18 – Quartier de la Croix Saint-Lambert – Projet ANRU – Déclaration de projet d'intérêt général concernant les aménagements des espaces publics

Le Conseil Municipal décide, par cette déclaration de projet, de prononcer l'intérêt général de l'opération d'aménagement des espaces publics du quartier de la Croix Saint-Lambert dans le cadre du projet ANRU et autorise Monsieur le Maire à délivrer tout permis d'aménager concernant cette opération.

RAPPORTEUR : Mme DIOURON.

Présents : 37
Voix Pour : 40

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 42
Abstentions : 2
(M. LE BERE, Mme MEYER)

19 – Acquisition d'un local 1 rue de Genève

Le Conseil Municipal décide d'acquérir auprès de Monsieur RELO, gérant de la S.C.I. ENOLOU, propriétaire du magasin SHOPI, une emprise d'environ 100m², en lots de copropriété à déterminer par géomètre-expert, et les millièmes de copropriété afférents, du local de la copropriété "Résidence de Liège", cadastrée BL 73, gérée par l'Agence de la plage du groupe Square Habitat, située 1, rue de Genève, moyennant le prix de 20 000 € (vingt mille euros), tous les frais d'acquisition étant à la charge de la Ville, l'acte authentique de vente devant intervenir au plus tard le 30 décembre 2009 inclus.

Il autorise Monsieur le Maire à :

- signer le compromis de vente qui comportera les conditions suspensives d'obtention suivantes :
 - des autorisations de la copropriété,
 - des autorisations administratives, du droit des sols et de l'urbanisme pour un bâtiment recevant du public et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- solliciter les autorisations mentionnées ci-dessus.
- signer toutes pièces et l'acte authentique qui sera reçu par Maître D'HOINE, notaire à SAINT-BRIEUC.

RAPPORTEUR : M. BONNIN.

Présents : 37
Voix Pour : 42

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 42
Abstention : 0
Exprimés : 42

20 – Convention d'occupation temporaire du domaine public pour les activités de protection maternelle et infantile du Département des Côtes d'Armor – Locaux "La Toupie" – Année 2008

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition du Département des COTES D'ARMOR un bureau et une salle de jeux situés dans l'équipement dit "la Toupie", dans les conditions fixées par la convention d'occupation temporaire du domaine public annexée à la présente, approuve les termes de cette convention prévoyant le versement d'une redevance annuelle et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE.

Présents : 37
Voix Pour : 42

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 42
Abstention : 0
Exprimés : 42

21 – Convention d'occupation temporaire du domaine public pour les activités de protection maternelle et infantile du Département des Côtes d'Armor – Locaux "La Toupie" – Période 2009/2015

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition du Département des COTES D'ARMOR un bureau et une salle de jeux situés dans l'équipement dit "la Toupie", dans les conditions fixées par la convention d'occupation temporaire du domaine public annexée à la présente, approuve les termes de cette convention prévoyant le versement d'une redevance annuelle et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE.

Présents : 37
Voix Pour : 42

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 42
Abstention : 0
Exprimés : 42

22 – Secteurs Petite Enfance et Jeunesse – Attribution de subventions – Année 2008

Le Conseil Municipal affirme sa volonté de soutenir les projets des associations suivantes :

L'Association Loisirs Pluriel ;

L'Amicale Laïque pour le fonctionnement au titre de l'année 2008 du centre de loisirs maternel et élémentaire ;

La régie de quartiers pour l'organisation de sorties familiales durant l'été ;

L'association Acces Armor et l'Association Française de Massages pour Bébé pour l'animation d'ateliers parents-enfants ;

L'Association Départementale des Assistantes Maternelles pour un soutien exceptionnel, notamment pour la gestion de son espace "La Bambinerie" sur le quartier de Robien ;

La Compagnie Théâtre des Tarabates pour la mise en œuvre d'ateliers théâtraux dans les Maisons du Petit Enfant La Marelle et Le Chat Perché à l'occasion de leur premier anniversaire

Et décide l'attribution des subventions suivantes :

- L'Association Loisirs Pluriel

10 000 €

- L'Amicale Laique	13 000 €
- Régie de quartiers	2 700 €
- Association Acces Armor	2 500 €
- Association Française de Massages pour Bébé	1 000 €
- Association Départementale des Assistantes Maternelles	500 €
- Association Théâtre des Tarabates	2 000 €

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

23 – Passeport jeunes Ti'Pass – Conventions d'objectifs 2008/2009

Le Conseil Municipal décide de s'inscrire dans le dispositif Ti'Pass, approuve les termes de la convention d'objectifs, annexée à la présente délibération, entre la Ville de Saint-Brieuc et le Département des Côtes d'Armor, approuve également les termes de la convention type à conclure entre la Ville de Saint-Brieuc et les associations briochines ayant enregistré les demandes des jeunes élèves fréquentant les classes de 6^{ème} et inscrits dans un organisme ou un club briochin et autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

24 – Subventions aux associations culturelles et équipes artistiques – Année 2008 – 5^{ème} et dernière tranche

Le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions figurant dans les tableaux ci-annexés, représentant un montant total de 15 300 €, dit que les crédits nécessaires seront prélevés sur les chapitres 65 - fonction 33 - compte 6574 à hauteur de 10 800 € et 65 - fonction 313 - compte 6574 du budget de la Ville à hauteur de 4 500 € où les crédits sont disponibles et autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE.

Présents : 37	Pouvoirs : 5	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 42	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

25 – Aide au sport fanion –Acompte saison 2008/2009

Le Conseil Municipal approuve les termes des conventions d'objectifs avec les clubs suivants, à compter de la saison 2008/2009, pour 3 saisons sportives :

- Le Stade Briochin ;
- Le Stade Briochin Foot Féminin ;
- Le Roller Armor Club.

Il approuve les termes de la convention de mise à disposition de locaux, rue Saint Benoit, pour une saison sportive, avec le club Saint Brieuc basket, autorise Monsieur le Maire à signer les dites conventions et décide l'attribution de l'acompte des subventions telles qu'énumérées dans la délibération, pour un montant total de 22 000 €.

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN.

Présents : 36	Pouvoirs : 5	Total : 41	Exprimés : 41
Voix Pour : 41	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

26 – Aide au sport amateur de haut niveau – Solde saison sportive 2007/2008 et acompte saison sportive 2008/2009

Le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions telles qu'énumérées ci-dessous :

Associations	Niveau de Pratique	Solde saison sportive 2007/2008	Acompte saison sportive 2008/2009
Centre Municipal de Voile de Saint-Brieuc	MOURICHON Hadrienn saison 2007/2008 : 5 ^{ème} Championnats d'Europe jeunes à Mondello en Sicile	250	
Centre Municipal de Voile de Saint-Brieuc	Equipage féminin du centre de voile 5 ^{ème} aux championnats d'Europe de match racing féminin à Saint-Quay Portrieux en septembre 2008	300	

Centre Municipal de Voile de Saint-Brieuc	BOSSARD Julie Participation aux championnats du Monde de match racing" féminin à Auckland en Australie (été 2008)	200	
OGEC Groupe Scolaire Armor Saint Pierre	Emilien Lavaud participation en natation aux Jeux F.I.S.E.C en Hongrie fin juillet 2008	100	
Centre Municipal de Voile de Saint-Brieuc	Centre d'entraînement de haut-niveau		800
Stade Briochin Football Féminin	Centre labélisé d'entraînement		800
Pôle espoirs cyclisme	Elite		800
Amicale Tennis du Griffon	Equipes féminines niveau national4		400
Amicale Tennis du Griffon	Equipes masculines niveau national3		400
Association Sportive Cesson Saint-Brieuc	Equipe féminine de Volley-ball niveau national 3		1 100
Association Sportive Cesson Saint-Brieuc	Equipe masculine de Volley-ball niveau national 3		1 100
Roller Armor Club	Equipe Rink-hockey seniors B niveau national 3		1 100
Stade-Briochin Football Féminin	Equipe féminine niveau division 3		1 100
Amicale Laïque Saint-Brieuc section basket-ball	Equipe féminine nationale 3		3 000
Athlétisme Cross Saint-Brieuc	Equipe féminine niveau national		500
Athlétisme Cross Saint-Brieuc	Equipe masculine niveau national		500
Aviron Club du Gouët	Equipe niveau nationale		500
MJC du Plateau section Kayak	Equipe niveau national		500
Saint-Brieuc BMX	Equipe niveau national		500
Union Cycliste Briochine	Equipe niveau national		500
Union Saint-Brieuc Ploufragan Basket (ASPTT)	Equipes filles de basket-ball niveau championnat de France		500
TOTAL		850	14 100
		14 950	

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN.

Présents : 36
Voix Pour : 39

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 41
Abstention : 0

Exprimés : 39
Ne prennent pas part au vote : 2
(M. BLEGEAN, M. CADEC)

27 – Secteur sportif – Subventions aux projets 2008 – 4^{ème} tranche

Le Conseil Municipal décide l'attribution aux associations des subventions telles qu'énumérées ci-dessous :

Associations	Date	Lieu	Objet	Aide
Le Cercle	23 au 30 août 2008	Pologne	Echanges sportifs et culturels entre le Cercle et la Pologne :	300€
Comité de Gouren des Côtes d'Armor	25 au 28 juillet 2008	Cornouaille	Participation de 2 lutteurs de l'association briochine de Gouren Skol San Brieg au challenge interceltique en Cornouaille.	100€
Saint-Brieuc BMX	28 septembre 2008	Parc de BMX de Brézillet	Coupe de Bretagne de BMX, environ 300 participants. Aide pour la mise en place de la sécurité et l'achat des récompenses	300€
Saint-Brieuc BMX	26 octobre 2008	Parc de BMX de Brézillet	Finale du Championnat départemental de BMX, environ 200 participants. Aide pour la mise en place de la sécurité et l'achat des récompenses	200€
Association Sportive Lycée Rabelais	Juin 2008	Châteauroux	Participation aux Championnats de France de Volley-ball UNSS à Châteauroux et aux championnats de France de gymnastique Rythmique UNSS à Saint-Brieuc	300€

Saint-Brieuc Basket	16 septembre 2008	Espace Steredenn	Gala de Basket opposant en lever de rideau : Le Drapeau de Fougères à L'équipe N2 de Saint-Brieuc Basket suivi de HKK Siroki, champion de Bosnie contre le B.C. M Graveline évoluant en proA	3 500€
Office du Sport	5 décembre 2008	La Passerelle	Palmarès Sportif	8 500€
Centre Municipal Voile de Saint-Brieuc	Saison 2007/2008	Les Rosaires	Aide à la pratique des scolaires	3 300€
M.J.C. du Plateau section Canoë-Kayak	Saison 2007/2008	Vallée du Gouët	Aide à la pratique des scolaires	3 000€
Saint-Brieuc Equitation	Saison 2007/2008	Centre équestre de Brézillet	Aide à la pratique des scolaires	2 000€
Office du sport	Janvier 2006		Remboursement salaire du permanent	2 300€
TOTAL				23 800€

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN.

Présents : 36
Voix Pour : 41

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 41
Abstention : 0

Exprimés : 41

28 – Aide à l'emploi sportif – Saison 2008/2009

Le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien aux clubs suivants en accordant une participation financière :

- 2 postes à hauteur de 15 246 € à la Bretonne Gymnic Club ;
- 2 postes à hauteur de 15 246 € à Saint Brieuc Basket ;
- 1 poste à hauteur de 7 623 € au Centre Municipal de Voile de Saint Brieuc ;
- 1 poste à hauteur de 7 623 € à l'association sportive de Cesson Saint-Brieuc ;
- 1 poste à hauteur de 7 623 € au Club Olympique Briochin.

RAPPORTEUR : M. BLEGEAN.

Présents : 36
Voix Pour : 41

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 41
Abstention : 0

Exprimés : 41

29 – Emplois adultes relais – Renouvellement du partenariat avec la Régie des quartiers

Le Conseil Municipal décide la reconduction du soutien financier de la Ville aux trois emplois créés par la Régie des Quartiers, pour une durée de trois années consécutives, à hauteur de 1 500 € annuels, chacun, à compter du 1^{er} janvier 2008 et jusqu'au 31 décembre 2010, approuve les termes de la convention ci-annexée entre la Ville de Saint-Brieuc et la Régie des quartiers et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 36
Voix Pour : 41

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 41
Abstention : 0

Exprimés : 41

30 – Démocratie locale – Subventions de fonctionnement aux comités de quartiers – Année 2008

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions de fonctionnement au titre de l'exercice 2008 aux comités de quartiers pour un montant total de 7 300 €, conformément au tableau ci-annexé.

RAPPORTEUR : M. GUENIFFEY.

Présents : 36
Voix Pour : 40

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 41
Abstention : 0

Exprimés : 40
Ne prend pas part au vote : 1
(Mme HUBERT)

31 – Comité de jumelage de la Ville de Saint-Brieuc – Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 € au Comité de Jumelage de la Ville de Saint-Brieuc.

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE.

Présents : 36
Voix Pour : 41

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 41
Abstention : 0

Exprimés : 41

32 – Maison du Petit Enfant du centre ville – Travaux d'aménagement de la cuisine – Demande de subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor au titre des travaux d'amélioration et d'acquisition de matériel et de mobilier au cours de l'année 2008 dans des locaux de la Maison du Petit Enfant du centre ville et à signer, par conséquent, tous les documents nécessaires à l'obtention de cette aide.

RAPPORTEUR : Mme LE GAGNE.

Présents : 36
Voix Pour : 41

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 41
Abstention : 0

Exprimés : 41

33 – Quartier de la Croix Saint-Lambert – Restructuration d'un ilot dans le cadre de l'ANRU – Approbation de la modification de la délibération n°4 du 1^{er} octobre 2008

Le Conseil Municipal décide de modifier la délibération n° 4 du 1^{er} octobre 2008 comme suit : "APPROUVE le projet de modification de la zone UE du Plan d'Occupation des Sols sise dans le quartier de la Croix Saint Lambert comme présentée dans le cadre de l'enquête publique. Le nouveau plan de zonage et le règlement UE 1 seront annexés à la délibération du Conseil Municipal."

RAPPORTEUR : Mme DIOURON.

Présents : 36
Voix Pour : 41

Pouvoirs : 5
Voix Contre : 0

Total : 41
Abstention : 0

Exprimés : 41

Délégation du Conseil au Maire –Décisions en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n°1 du conseil municipal du 1^{er} avril 2008.

Conventions passées avec différents organismes, associations ou particuliers pour le louage de choses n'excédant pas douze ans :

(B)= briochin (NB)= non briochin

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
MME SCHNEIDER Dagmar	Convention de mise a disposition d'un logement de fonction d'enseignant a titre payant situé : <u>12, rue de Baratoux 22000 1er étage</u>	28 août 2008	Payant 303.70€ /mois
Ville de SAINT-BRIEUC	<u>LOCAUX SITUES SOUS EGLISE SAINT-VINCENT DE PAUL</u> Mise à disposition au profit du Club de l'Office des Retraités Briochins un après-midi par semaine pendant la période du 9 septembre 2008 au 14 octobre 2008 inclus.	17 septembre 2008	519.54 €
UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE (B)	<u>SALLE N°32 SITUEE AU 1^{ER} ETAGE DU BATIMENT D DU CENTRE CURIE</u> Mise à disposition du local le lundi de 17 h à 18 h 30, les mardis, vendredis de 8 h 30 à 11 h 45 et le jeudi de 9 h 30 à 12 h 00.en vue d'organiser des cours d'anglais, de littérature ou de musique.	24 septembre 2008	Gratuit

Conventions d'occupation de locaux scolaires

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<u>MME PINAY-STANQUIC</u> (B)	ECOLE DES MERLES Mise à disposition de la cour, des sanitaires et des accès de l'école afin d'organiser un vide-grenier le dimanche 21 septembre 2008 de 9 h à 17 h.	5 Septembre 2008	Gratuit

--	--	--	--

LOCATAIRE	OBJET DE LA CONVENTION	DATE DE CONVENTION	LOYER
<u>SGPU</u> (B)	<u>ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO</u> Mise à disposition de la salle de motricité, des sanitaires et des accès de l'école afin d'organiser un atelier étudiant de relaxation –sophrologie durant un cycle de 25 séances du lundi 6 octobre 2008 au mercredi 6 mai 2009 (le lundi de 18 h à 19 h 30).	5 Septembre 2008	Gratuit
<u>GYM' FORME</u> (B)	ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES BREL Mise à disposition du parking, de la salle polyvalente, des sanitaires et des voies d'accès de l'école du 15 septembre 2008 au 2 juillet 2009 (le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 et le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30) afin d'y exercer une activité de gymnastique féminine.	22 Août 2008	Gratuit
<u>AMICALE LAIQUE D'ECOLES BERTHELOT</u> (B)	ECOLE ELEMENTAIRE BERTHELOT Mise à disposition du parking, de la salle de réunion entre le réseau d'aides et la salle d'activité sur le parking de l'école du 1 ^{er} septembre 2008 au 5 juillet 2009 de 20 h à 22 h 30 en vue d'y exercer les réunions de l'association.	31 Août 2008	Gratuit

Marchés passés selon une procédure adaptée, passés en vertu de la délégation donnée au Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 20 avril 2004 ou du 1^{er} avril 2008 – Période du 26 août au 24 septembre 2008

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

- CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE CHALEUR
 - MARCHE 064/08 - notifié le 8 septembre 2008
 - CAP INGELEC de Carquefou (44) montant : 99 315.84 € TTC

MARCHES DE FOURNITURE

- FOURNITURE DE PAPIER POUR COPIE ET IMPRESSION
 - MARCHE 67/08 - notifié le 16 septembre 2008
 - ANTALIS DE CESTAS (33)

MONTANTS ANNUELS MINIMUM : 25 000.00 € HT – MAXIMUM : 50 000.00 € HT

- FOURNITURE DE COMPTEURS STANDARDS ET GROS COMPTEURS POUR LE SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT
 - MARCHE 68/08 - notifié le 15 septembre 2008
 - JUNJAUD DE SAINT-BRIEUC

PAS DE MINIMUM – MAXIMUM : 60 000.00 € HT